



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Mémoire de Maîtrise Universitaire

Titre du Mémoire

Plan d'études

PSYCHOLOGIE ORIENTATION A DEFINIR

PSYCHOLOGIE SOCIALE

PAR

Prénom et nom de l'Etudiant-e

Email@etu.unige.ch

Direction du mémoire

Prénom Nom

Prénom Nom

Prénom Nom

Jury

Prénom Nom

Prénom Nom

Prénom Nom

Genève, le 5 juillet, 2021

2790 mots

Université de Genève

Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education

Section de Psychologie

Aspects Généraux

Ce document explicite les consignes pour la rédaction du mémoire de recherche en Psychologie Sociale à l'Université de Genève. Le mémoire a la forme et la structure d'un article scientifique et comprendra entre **6'000 et 8'000** mots maximum (résumé, références et annexes exclus) lorsque le mémoire présente une étude, ou entre **8'000 et 10'000** mots maximum (résumé, références et annexes exclus) lorsque le mémoire présente deux études ou plus (comme c'est le cas pour les mémoires à 45 ECTS). Un mémoire à 45 ECTS comporte nécessairement deux études ou plus. Tout mémoire au-delà de cette longueur ne sera pas accepté pour la soutenance.

Le style du mémoire et des références s'inspire du style du « *Publication Manual* » de la « *American Psychological Association* » (APA) en vigueur, appliqué aussi dans le document que vous avez sous les yeux. Elle doit inclure en Annexe le matériel utilisé pour la recherche (questionnaire).

Le mémoire est un travail individuel. Même si la recherche a été réalisée en groupe, toutes les parties du mémoire doivent quant à elles être rédigées de manière individuelle. La langue du mémoire est le français. Avec l'accord du comité de programme, il est possible de le rédiger dans une autre langue (p.ex. l'anglais). Le langage inclusif est recommandé. Des consignes se trouvent sur le site de l'Université de Genève, mais une autre forme peut être appliquée. Par exemple, veillez à utiliser le terme « elle-s » et pas « il-s » lorsque vous vous référez à des chercheuse-s et à appliquer un langage neutre lorsque c'est possible (p.ex., « direction de mémoire » au lieu de « directeur de mémoire »).

La direction du mémoire fait deux lectures du mémoire au maximum (discussion exclue) avant sa déposition au secrétariat et soumission au jury. Les slides pour la soutenance peuvent être commentées une fois par la direction de mémoire.

La soutenance est orale et individuelle, même si la recherche a été réalisée en groupe. Elle comprend une présentation du travail de recherche de la part de l'étudiant-e de 15 minutes maximum, ainsi qu'une discussion avec le jury sur le travail de recherche d'environ 30 minutes.

Finalement, la validation du mémoire est conditionnée à l'obtention d'une attestation de participation régulière au colloque de recherche de l'orientation, établie par l'enseignant-e responsable de l'orientation.

Première Page

Titre

Le titre doit informer sur les aspects les plus importants et pertinents de la recherche décrite dans le rapport. Il arrive souvent que le titre suggère quelles sont les prédicteurs, variables indépendantes et/ou dépendantes (ainsi que les liens entre elles), et parfois il décrit la population utilisée si elle est particulière.

Informations Personnelles

Indiquez vos coordonnées (nom, email unige), les noms des personnes de l'équipe de direction qui a suivi votre travail (en chronologie de la personne la plus impliquée à la moins impliquée), ainsi que ceux des membres du jury.

Déclaration sur l'Honneur

La phrase suivante doit être incluse suivie par la date et signature « Je déclare que les conditions de réalisation de ce travail de mémoire respectent la charte d'éthique et de déontologie de l'Université de Genève. Je suis bien l'auteur-e/autrice de ce texte et atteste que toute affirmation qu'il contient et qui n'est pas le fruit de ma réflexion personnelle est

attribuée à sa source ; tout passage recopié d'une autre source est en outre placé entre guillemets. »

Veillez vous familiariser avec les règles de plagiat (<https://www.unige.ch/universite/politique-generale/plagiat/etudiants/>) et demander à votre direction dans le cas d'un doute. Les mémoires sont systématiquement analysés par un logiciel de plagiat.

Résumé

Ce paragraphe de maximum 150 mots décrit succinctement et clairement l'enjeu théorique, l'hypothèse principale, la recherche et les résultats. Le résumé doit informer, sans avoir à lire le mémoire, de pourquoi et comment a été faite la recherche, ainsi que des résultats et leurs implications théoriques.

Introduction

L'introduction doit contextualiser la recherche réalisée en présentant l'enjeu théorique qui a amené à réaliser la recherche en question. Il est pertinent de structurer l'introduction en différentes sous parties (problématique générale, parties relatives aux différentes variables ou effets étudiés, et hypothèses ou questions de recherche). Utiliser des sous-titres selon les normes APA.

L'introduction doit résumer, articuler, critiquer et/ou développer les idées qu'on trouve dans la littérature, celle qui est pertinente et appropriée à la problématique. L'argumentation doit être claire, cohérente et structurée suivant un fil conducteur. Elle vise en particulier à dégager la pertinence des variables théoriques et des liens que l'on peut attendre entre elles. Les variables théoriques concernées par l'étude ne doivent donc pas être énoncées gratuitement : il faut produire un raisonnement qui montre la pertinence de ces variables.

Théorie

Le développement théorique doit se baser sur une révision de la littérature pertinente et aboutir à une ou plusieurs hypothèses précises, de telle façon qu'il apparaisse évident au lecteur ou à la lectrice que les éléments théoriques décrits aboutissent effectivement et indubitablement à ces hypothèses. L'hypothèse doit être formulée de façon écrite, et jamais uniquement sous forme graphique. Si plusieurs hypothèses sont formulées, leur numération et leur répétition par numéro dans d'autres parties du texte facilitera la lecture. L'hypothèse peut être formulée de manière générale, sous forme d'effets attendus (effets principaux des variables, effets d'interaction, ou effet de médiation), ou encore sous forme de prédictions concrètes qu'on peut avancer pour chaque condition expérimentale selon les valeurs existantes ou attribuées à une variable (par exemple, dans quelle condition on s'attend à un plus grand effet d'une variable sur une autre).

N'importe quel lecteur ou lectrice (mais surtout ceux ou celles qui n'ont pas eu accès à la même information que vous) devrait être en mesure de comprendre quelles études ont été faites auparavant, quelles conclusions on peut en tirer, quelle nouvelle étude vous proposez, et pourquoi. Toutes les idées, informations et notions explicitées dans le texte doivent poursuivre ce but de façon claire et précise. Les phrases et paragraphes abstraits, vagues, incomplets, avec de sous-entendus, télégraphiques, ou avec de l'information implicite plutôt qu'explicite, ne sont pas appropriés.

Mettez-vous à la place d'un lecteur ou d'une lectrice qui n'a pas suivi les discussions dans la construction de votre recherche et hypothèses. Quelles informations lui sont nécessaire pour pouvoir comprendre l'hypothèse résultant de la littérature et de votre réflexion avec votre direction, ainsi que son opérationnalisation sous la forme de l'étude présentée ? Écrivez pour un-e psychologue social-e qui connaît certains principes

méthodologiques et statistiques que vous utilisez mais qui ne connaît pas forcément en détail le contenu de la littérature que vous utilisez.

Prenons un Exemple

Imaginons que nous sommes en train d'étudier les facteurs déterminant le taux de réussite du corps étudiant en psychologie. A la suite d'une révision de la littérature pertinente qui est décrite dans la partie Introduction, nous retenons qu'une partie de la littérature a montré que la *motivation* des étudiant-es est une variable prédictive de sa réussite. De plus, une autre partie de la littérature a montré que la réussite dépend aussi de la *compétence* de l'enseignant-e. Nous pouvons alors générer des hypothèses en tenant compte des deux variables explicatives (motivation des étudiant-es et compétence de l'enseignant-e) et d'une variable expliquée (la réussite).

Première alternative. Une possibilité est de prédire que chacune des variables explicatives aura un effet direct et indépendant (*effet principal*) sur la variable expliquée, ce qui revient à supposer que la réussite des étudiant-es sera plus grande lorsque la compétence de l'enseignant-e ET lorsque la motivation de l'étudiant-e augmentent.

Deuxième alternative. Une autre hypothèse possible, pour autant que la littérature ou un nouveau raisonnement la justifie, consiste à postuler un *effet d'interaction* entre les deux variables explicatives. Ceci revient à considérer qu'une des variables n'aura d'effet que lorsqu'une condition est remplie sur l'autre variable. On peut par exemple supposer que la compétence de l'enseignant-e n'aura d'effet que lorsque l'étudiant-e est motivé-e. En effet, l'étudiant-e n'écouterait l'enseignant-e que lorsqu'il/elle est motivé-e. Ceci impliquerait que lorsque l'étudiant-e n'est pas motivé-e, que l'enseignant-e soit compétent-e ou non ne change rien, puisque l'étudiant-e ne l'écoute pas ; par contre, le niveau de compétence de l'enseignant-e deviendrait utile à l'étudiant-e lorsque celui-ci l'écoute, c'est-à-dire

lorsqu'il/elle est motivé-e. Dans ce cas, une différence devrait apparaître entre étudiant-es motivé-es selon que l'enseignant-e est compétent-e ou non, alors qu'il ne devrait pas y avoir de telle différence chez les étudiant-es non motivé-es. Soulignons aussi qu'une interaction peut aussi correspondre à une inversion de l'effet dans la seconde condition, et pas simplement à sa disparition.

Troisième alternative. Finalement, si la littérature le permet, on peut aussi envisager plusieurs hypothèses. Par exemple, la compétence de l'enseignant-e pourrait avoir un effet direct sur la réussite des étudiant-es (hypothèse d'effet principal de la compétence : à plus de compétence correspond plus de réussite, quelle que soit la motivation), mais que cet effet sera plus fort lorsque la motivation des étudiant-es est forte que lorsqu'elle est faible (hypothèse d'interaction entre les deux variables). Nous pourrions aussi prédire que la compétence de l'enseignant-e et la motivation des étudiant-es auront un effet direct sur la réussite des étudiant-es (deux effets principaux), mais que l'effet de la compétence apparaîtra uniquement lorsque la motivation des étudiant-es est forte et disparaîtra lorsque la motivation est faible.

Références

Toute proximité ou référence à une théorie, à une notion théorique, à une proposition qui a déjà été formulée, ou simplement à un auteur ou une autrice dont vous vous inspirez, doit absolument être accompagnée de la référence de l'article ou de l'ouvrage concerné, ceci selon les normes établies par l'*American Psychology Association* (APA) accessible sous le lien : <https://apastyle.apa.org/>. Si la référence porte sur un-e auteur/-rice ou deux auteur/-rices, il faut toujours indiquer le(s) nom de(s) auteur/-rices ainsi que l'année de publication.

Voici quelques exemples : « Dans l'étude réalisée par Doise (1991) ... », « ...ces résultats n'ont pas été trouvés par ailleurs (Moscovici, 1985) ». Lorsque les auteur/-rices sont plus que deux, il faut uniquement indiquer le nom du/de la première, suivi de « et al. »

(exemple : « Jetten et al., 1996 »). Si la citation inclue la reproduction d'un extrait du texte original, il faut en outre indiquer le numéro de la page où se trouve le texte reproduit (exemple : « Moscovici & Doise, 1990, p. 86 » ; ou « Moscovici & Doise, 1990, pp. 86-87 »). Dans le texte, on cite « Moscovici et Doise (1990) » mais entre parenthèses on cite comme suit « (Moscovici & Doise, 1990) ».

Toutes les références citées dans le texte doivent impérativement figurer dans la bibliographie. De même, toutes les références présentes dans la bibliographie doivent avoir été utilisées quelque part dans le texte.

Méthode

La partie méthode doit permettre à autrui de refaire l'étude pratiquement de la même façon. Son but est de fournir les informations et les outils nécessaires à d'autres chercheurs et chercheuses pour comprendre l'étude que vous avez faite, leur permettre de la reproduire en vue de répliquer les résultats, de révéler une nuance, ou de montrer que d'autres éléments théoriques que ceux que vous utilisez peuvent être plus à même d'expliquer les résultats obtenus. Ceci concerne les quatre sous-parties suivantes :

Population

Il faut indiquer les caractéristiques des participant-es tels que le nombre, l'âge, le genre, la profession et n'importe quelle autre caractéristique pertinente pour l'étude en question (par exemple, leur nationalité si l'étude porte sur l'attitude envers les étrangers, leurs habitudes de consommation si l'étude porte sur une telle consommation).

Analyses de Puissance ou de Sensitivité

Avant la récolte de données, l'analyse de *puissance* permet de déterminer le nombre de participant-es nécessaire afin de pouvoir montrer un effet d'une taille prédéterminée. Après

la récolte de données, une analyse de *sensitivité* (Faul et al., 2007) permet à déterminer la taille d'effet minimal qui peut être détecté avec le nombre de participant-es dont vous disposez. Ceci peut renseigner par exemple sur une raison potentielle d'absence d'effet.

Procédure

Il faut décrire d'un point de vue chronologique le déroulement de l'étude et les événements qui lui sont associés. Par exemple, il peut être pertinent de décrire le contexte dans lequel la récolte des données a été effectuée ; comment les participant-es ont été contacté-es ou recruté-es ; quelles informations leur ont été données ; qu'est-ce qu'on leur a fait faire dans l'étude, et le *debriefing*, c'est-à-dire le moment auquel on remercie les participant-es en leur expliquant les finalités de la recherche et les opérations expérimentales réalisées dans ce but. Pour une expérience, on définit le plan expérimental, par exemple 2 Nom de variable (modalité 1, modalité 2) × 3 Nom de variable (modalité 1, modalité 2, modalité 3).

Variables Indépendantes ou Prédictrices

On décrira ici comment on opérationnalise les variables étudiées au niveau de la procédure utilisée. Pour les *variables indépendantes invoquées* (par exemple, une mesure introduite au pré-test, le sexe des participant-es), on décrira l'origine de la mesure, l'énoncé des items (ou du moins des exemples d'items) le type de mesure utilisé (question, item ou échelle composée de plusieurs questions et/ou items), l'échelle de mesure utilisée (nombre et type de réponses possibles). On indiquera aussi quelques informations statistiques telles que la moyenne (M), l'écart-type (ET , ou SD en anglais), l'alpha de Cronbach (α) s'il s'agit d'une mesure composée de plusieurs items, ou le coefficient de corrélation s'il s'agit uniquement de deux items. Si une variable indépendante invoquée est composée de différentes dimensions ou facteurs, des informations concernant les résultats d'une analyse en composantes principales

(ACP) s'avèrent nécessaires. Finalement, d'autres informations peuvent s'avérer nécessaires en cas d'éventuelles anomalies (par exemple, des informations indiquant une distribution anormale, des effets plafond ou plancher, une amélioration de la fiabilité interne de la mesure en cas de suppression d'item de l'échelle originale). Pour les *variables indépendantes manipulées*, il s'agira de décrire toute information ou instruction qui est donnée implicitement ou explicitement aux participant-es concernant chacun des modalités de la variable. On décrit aussi dans cette partie les variables tenues constantes ou contrôlées, et les variables neutralisées (dont on contrebalance les valeurs ou les modalités).

Mesures

On décrira ici comment est mesurée (opérationnalisée) chaque variable (p.ex. variable dépendantes, médiateurs, ou modérateurs mesurés). En fonction de leur nombre et de l'espace à disposition, on décrit ici le but de la mesure et comment les questions sont formulées (il y a toujours la possibilité d'utiliser des annexes pour procurer de l'information qui s'avérerait trop longue pour être décrite dans le corps du rapport). Les informations qui concernent les mesures sont les mêmes que celles décrites auparavant pour les variables indépendantes invoquées. En outre, on peut écrire au début des mesures que « Toutes les variables sont présentées dans l'ordre chronologique et que les échelles correspondantes sont à 7 –points, allant de *pas du tout d'accord* à *tout à fait d'accord*, sauf si indiqué autrement. »

Mesures Complémentaires

Il s'agit de décrire ici d'autres mesures qui ont été introduites dans l'étude mais qui ne concernent pas directement le test de ou (des) l'hypothèse(s) principale(s). Néanmoins, celles-ci peuvent apporter de l'information complémentaire pour mieux étayer l'hypothèse, pour mieux comprendre les processus sous-jacents, ou pour tester d'éventuelles hypothèses alternatives qui ont pu être évoquées dans la partie Introduction ou pas, mais qui n'étaient pas

suffisamment étayées et/ou centrales dans l'étude. Dans la mesure où l'extension et l'espace disponible le permettent, on décrit plus ou moins précisément la formulation et l'échelle de réponse. Il faut tenir compte du fait qu'aucune mesure complémentaire ne peut être introduite, ni des résultats décrits plus tard, sans que les enjeux théoriques aient été avancés lors de la partie Introduction, lors de la description et/ou justification de ces mesures complémentaires dans la partie méthode, ou en début de la section des résultats complémentaires.

Finalement, dans cette partie (ou dans la partie relative aux variables indépendantes) on peut également décrire la procédure utilisée pour s'assurer que l'induction expérimentale a été perçue par les participant-es telle que nous l'espérons (*mesures permettant de contrôler le bon fonctionnement des manipulations expérimentales*).

Mesures Sociodémographiques

Il s'agit de mentionner les questions relatives aux caractéristiques des participant-es. Souvent il s'agit d'un bref paragraphe à la fin de la partie Méthode.

Résultats

En général, nous pouvons être confronté-es à trois types de résultats : le contrôle des inductions expérimentales, les résultats principaux et les résultats complémentaires. On rapporte les résultats obtenus sur l'ensemble des variables dépendantes sous la forme d'une description, et non pas d'une interprétation. Il n'est pas possible de décrire dans la procédure des variables dépendantes dont on ne rapporte pas les résultats, ni de présenter des résultats portant sur des variables dépendantes ou complémentaires qui ne sont pas détaillées dans la section Méthode. Les résultats seront décrits en indiquant le type d'analyses effectuées (ANOVA, t-test et/ou autres), et le plan d'analyse (les variables dépendantes et indépendantes introduites, ainsi que les variables contrôlées).

Il existe un « manuel » pour les analyses statistiques et l'écriture des résultats qui est distribué lors des Travaux Pratiques en psychologie sociale expérimentale et qui se trouve également sur l'espace moodle.

Contrôle des Variables Expérimentales

Le but de cette partie est de montrer au lectorat que les inductions expérimentales ont bien fonctionné, c'est-à-dire que nous avons réussi à induire chez les participant-es ce que nous cherchions. Il s'agit, par exemple, de montrer que dans la condition où l'enseignant-e était censé-e être fortement compétent-e, les étudiant-es ont perçu cet enseignant-e comme plus compétent-e que dans la condition où l'enseignant-e était censé-e être faiblement compétent-e.

Résultats Principaux / Teste des Hypothèses

On peut sous-titrer cette partie avec le nom de la variable dépendante principale (par exemple : « Taux de Réussite des Etudiant-es » ou « Niveau de Compétences Acquises »). Il s'agit ici de décrire les résultats permettant de soutenir ou d'infirmer l'hypothèse principale, tout en indiquant la raison pour laquelle on réalise chaque analyse. On décrit les résultats des analyses en indiquant la valeur des coefficients statistiques, les degrés de liberté, le degré de signification, et la taille d'effet. On signale dans le texte quel résultat soutient/infirme l'hypothèse.

Graphiques et Tableaux

Une meilleure lecture des résultats plus complexes (p.ex. interaction, médiation, SEM) peut être atteinte en les visualisant avec des graphiques (utiliser Excel ou un autre logiciel). Les tableaux permettent de résumer des informations plus complètes (les moyennes, écarts-type et nombre de sujets par condition ; grande nombre de corrélations ; modèle avec beaucoup de

variables ou d'interactions). Même si la présentation des résultats principaux s'accompagne d'un graphique ou d'un tableau, il est nécessaire de décrire les effets statistiques (par exemple, si une condition expérimentale diffère ou pas significativement d'une autre), en formulant des phrases cohérentes qui contiennent les valeurs des tests. Si deux modalités diffèrent significativement, il faut indiquer les moyennes (ET)/pourcentages/probabilités des modalités concernées.

Résultats Complémentaires ou Exploratoires

Cette partie n'est pas obligatoire, mais elle peut s'avérer une option particulièrement pertinente en fonction des enjeux théoriques, des résultats observés et des mesures complémentaires introduites. L'introduction de cette section dépendra aussi de l'espace à disposition, car le mémoire devra de toute façon respecter les consignes relatives à la longueur indiquées au début de ce document.

Discussion

La discussion est la partie dans laquelle on commente et interprète les résultats. On indique dans quelle mesure ils sont en accord, compatibles ou en désaccord avec la théorie, et plus explicitement dans quelle mesure ils confirment ou infirment les hypothèses formulées et qui découlent de cette théorie.

La discussion peut inclure : un bref résumé des principaux résultats observés ; une interprétation des résultats en fonction des enjeux théoriques avancés dans la partie Introduction ; une critique générale de l'approche théorique et de l'étude réalisée en fonction de la confirmation ou infirmation de l'hypothèse ; éventuellement une ébauche d'explication de pourquoi les résultats peuvent être en désaccord avec la théorie, le cas échéant ; les limites de l'étude selon les contraintes qui pourraient apparaître en termes méthodologiques, ou selon

des problèmes inhérents aux résultats ou à la procédure ; des pistes de recherche futures ; une réflexion plus large sur la portée des résultats pour la problématique en question.

La direction de mémoire ne donnera pas de feedback sur la Discussion avant la soumission finale.

Références Bibliographiques

Le mémoire doit présenter une section de références qui doit toujours apparaître à la fin du rapport : pour chaque citation apparue dans le texte, indiquer le ou les auteur/-rices, l'année de publication, le titre et le support de la publication (revue ou livre et maison d'édition). Pour une liste exhaustive des différents types de références bibliographiques (sites internet, magazines, réseaux sociaux...), merci de vous référer à la section « références » du site APA style: <https://apastyle.apa.org/style-grammar-guidelines/references/examples>

Exemple d'article

Jetten, J., Spears, R., & Manstead, A. S. R. (1996). Intergroup norms and intergroup discrimination: Distinctive self-categorization and social identity effects. *Journal of Personality and Social Psychology*, 71(6), 1222–1233. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.71.6.1222>

Exemple de chapitre dans un ouvrage

Butera, F., & Mugny, G. (2001). Conflict and social influences in hypothesis testing. In C. K.W. De Dreu, & N. K. De Vries (Eds.), *Group consensus and minority influence: Implications for innovation* (pp. 160-182). Blackwell.

Exemple d'ouvrage

De Dreu, C. K.W., & De Vries, N.K. (2001). Group consensus and minority influence: Implications for innovation. Blackwell.

Exemple d'article de journal

Carey, B. (2019, March 22). Can we get better at forgetting? *The New York Times*.
<https://www.nytimes.com/2019/03/22/health/memory-forgetting-psychology.html>